

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25 janvier 2016**

OBJET

**13 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CENTRE NATIONAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT (C.N.D.S.) –  
ANNEE 2016 – TERRAIN DE PETANQUE**

N° 2016-01-13  
NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille seize, le vingt-cinq janvier à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le quinze janvier 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 22

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Chantal PERRUCHET, Soumaya BAHIRAEI, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 7

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Michel RINCE  
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER  
Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT  
Aurora ROOKE donne pouvoir à Catherine CADOU  
Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI  
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL  
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice.....29  
présents.....22  
ayant un pouvoir...7  
votants.....29

**Délibération**

Rapporteur : Mickaël MENDES

Le Centre national pour le Développement du Sport (C.N.D.S.) met à disposition des communes, chaque année, une subvention leur permettant de financer les équipements sportifs à destination des scolaires, mais aussi des fédérations et associations sportives utilisatrices des terrains de sports.

Elle a pour but de soutenir le développement des pratiques sportives dans les communes en renforçant une offre diversifiée et accessible de pratique pour le grand public.

La commune compte 23 associations sportives qui totalisent 3 117 adhérents. Cela représente un taux de sportivité de 38,74%, supérieur à celui du département et de la région.

Une étude de programmation menée en 2014-2015 a permis de poser un diagnostic des équipements existants et de proposer un programme de création de nouvelles structures, en vue de répondre au mieux aux besoins des associations sportives et des écoles.

La commune de Treillières s'engage donc aujourd'hui dans un programme de nouveaux équipements sportifs avec notamment la construction d'un terrain de pétanque de 6 000 m<sup>2</sup>.

La subvention du C.N.D.S. peut s'élever à 20% du montant total hors taxes du projet.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20160125-2016-01-25-DE13-  
DE  
Date de télétransmission : 27/01/2016  
Date de réception préfecture : 27/01/2016

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :**

- **D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport pour la réalisation du terrain de pétanque ;**
- **DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tout document nécessaire se rapportant à cette opération.**

Pour extrait conforme,

Le 25 janvier 2016,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Publié le 27/01/16

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20160125-2016-01-25-DE13-  
DE  
Date de télétransmission : 27/01/2016  
Date de réception préfecture : 27/01/2016